



GRESSY FLASH

Numéro 216

6 juin 2015

Chers Amis,

La réunion qui s'est tenue le 21 mai au Mesnil-Amelot a connu une très grosse affluence et a pu montrer ainsi aux autorités la détermination des élus locaux à ne pas se laisser aspirer sans broncher par des communautés d'agglomération du Val d'Oise.

Certes, personne n'est opposé à la réflexion et à la concertation sur l'évolution des territoires et de leur organisation mais ceci doit se faire sans heurt, sans précipitation et avec une parfaite information des administrés.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants et conseillers qui avaient fait le déplacement pour nous soutenir. Même si quelques jours plus tard à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale l'intransigeance préfectorale était toujours de mise, les autorités ont bien compris notre résolution à faire modifier le schéma prescrit à marche forcée par le gouvernement et ses relais parlementaires.

L'été approchant, nous entrons dans la phase tant attendue de la fête de fin d'année scolaire. La première année des nouveaux rythmes scolaires a été relativement bien négociée. L'heure des comptes approche et les engagements pris auprès des familles seront tenus. Compte-tenu de la fatigue compréhensible des enfants et des enseignants, nous nous dirigeons vers un regroupement des TAP sur une demi-journée complète. Le conseil d'école attend maintenant l'accord de l'inspection.

Bien à vous.

J.C.Geniès, Maire.

FETE DES VOISINS 2015

La Fête des voisins s'est déroulée comme à l'accoutumée dans une ambiance des plus agréables et des plus festives. Incontestablement, ceux qui avaient décidé de la retarder d'une semaine ont eu le « nez creux » car le vendredi 29, une petite pluie désagréable vers 23 heures a perturbé la fin des agapes.



Quoiqu'il en soit, rendez-vous a été pris pour 2016 afin que ce rendez-vous de la convivialité, de l'amitié et du relationnel se poursuive pour la 9ème année consécutive.

Le 17e Semi-marathon de la Goële

Depuis 1999, l'Association Sportive de la Goële avec le soutien de la communauté de communes organise un semi-marathon, classé en catégorie B, traversant d'Est en Ouest, entre Oissery et Moussy-le-Neuf, le nord de la CCPMF (21,1 km). Ouverte à tous sur présentation d'un certificat médical, cette course de Label Régional est qualificative pour les Championnats de France et se dispute



le dernier dimanche de juin.

Des ravitails et des points d'épongeage sont présents tout au long du parcours ainsi qu'à l'arrivée. Des navettes sont disponibles à partir de 7h30 depuis Moussy-le-Neuf pour rejoindre le départ à Oissery, lieu où vous pouvez encore

vous inscrire le jour de la course qui débute à 9h. Vous pourrez récupérer votre sac d'affaires ramené par véhicule à l'arrivée et prendre une douche au sein du complexe accueillant la remise des trophées.

Excepté le lot remis à tous les participants et les coupes décernées pour chaque catégorie, aucune récompense n'est distribuée.

Les dossards sont à retirer le jour de la course au gymnase de Oissery (entre 7h45 et 8h45).

• Meilleur temps homme : 1h08"36"

• Meilleur temps femme : 1h25"37"

Pour télécharger le bulletin d'inscription : <http://cc-pmf.fr/index.php/fr/r5/semi-marathon>

Fête 2015 du GAG



Le temps était de la partie ce samedi 30 mai pour faire de cette fête du GAG une parfaite réussite. Les démonstrations sous la conduite des différents professeurs, les délicieux gâteaux confectionnés pour

la circonstance, l'ambiance joyeuse en bon enfant, concouraient à favoriser ce traditionnel rendez-vous. On voudrait remercier les enfants pour avoir participé au concours de pâtisserie : Eloïse, Jeanne, Chloé, Laurine, Jules, Thaïs et féliciter les gagnants : Jules 12 ans avec ses moelleux au chocolat et Thaïs 8 ans qui nous a fait découvrir son cheesecake au citron. Bravo et rendez-vous pour le prochain concours ! Que tous, participants, visiteurs, petits et grands reçoivent ici le témoignage de reconnaissance de la part du bureau du GAG.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le départ d'Annie Dufays a laissé l'équipe de la bibliothèque un peu orpheline mais forte de leur longue collaboration , Nicole Garot, Josiane Coutant, Christian Fortier continueront à vous accueillir les mardi, mercredi et samedi et suite à leur demande Françoise Aloi, fêrue de lecture, viendra les rejoindre.

Une équipe encore renforcée puisque d'autres mamans ont répondu à leur appel.

Ce mois ci vous trouverez ci-dessous la liste les nouveaux ouvrages à votre disposition, cette liste n'est pas exhaustive et nous attendons vos propositions pour vos lectures d'été.



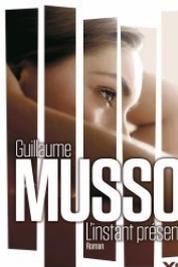
COUP DE FOUDRE de DANIELLE STEEL

Danielle Steel adore parler d'amour ! C'est bien sûr le sujet principal de son nouveau livre 'Coup de foudre'
Il a suffi d'un instant, Elle vit aux Etats-Unis et lui à Paris et surtout il est marié. Pourront-ils surmonter les obstacles semés sur leur route ?



VIVRE d'ANISE POSTEL-VINAY

Résistante, arrêtée à 20 ans, le 15 août 1942, déportée au camp de Ravensbrück aux côtés de Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle, Anise Postel-Vinay fait partie de ces femmes qui ont connu en leur chair et en leur âme la barbarie totale de la seconde guerre mondiale.



L'INSTANT PRESENT de GUILLAUME MUSSO

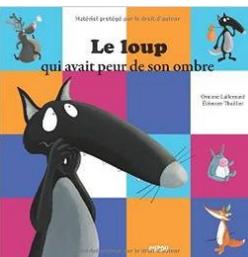
Lisa et Arthur n'ont rendez-vous qu'une fois par an. Il passe sa vie à la chercher... elle passe la sienne à l'attendre. Lisa rêve de devenir comédienne. Pour payer ses études d'art dramatique, elle travaille dans un bar de Manhattan...



LA TERRE BRULEE ET LE REMEDE MORTEL DE JAMES DAECHNER

Thomas et les autres survivants regretteraient presque la vie dans le Labyrinthe. Ils avaient de la nourriture, un abri et une certaine sécurité... Or le monde qu'ils découvrent à l'extérieur a été ravagé par l'apocalypse. La terre est dépeuplée, brûlée par les éruptions

les éruptions



POUR LES ADOS :

- Le Loup qui avait peur de son ombre**
- Le Loup qui voulait être un artiste**

AUZOU pour les petits ...



La Communauté de Communes a pu livrer plus de 200 poules aux particuliers qui se sont rendus à la salle des fêtes le samedi 23 mai. Sous la conduite et après la présentation de M. Sébastien Dorions, l'aviculteur a délivré les conseils nécessaires avant la distribution des volatiles. 4 familles de Gressy étaient au rendez-vous. Gros succès : une opération qui sera reconduite prochainement...



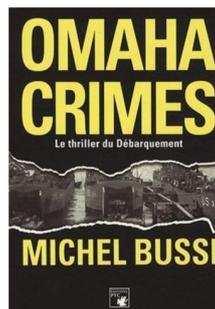
PERSONNE NE LE CROIRA de PATRICIA MAC DONALD

Et si votre enfant était un monstre ? Nouveau nom, nouvelle ville, nouveau départ : Hannah et Adam Wickes n'aspirent à rien d'autre qu'à mener une vie paisible et sans histoires, entourer leur petite-fille Sydney de toute leur tendresse, et tenter d'oublier d'anciennes blessures.



JULES de DIDIER VAN CAUWELAERT

« À trente ans, Alice recouvre la vue. Pour Jules, son chien guide, c'est une catastrophe. Et en plus on les sépare. Alors, il se raccroche à moi. En moins de vingt-quatre heures, ce labrador en déroute me fait perdre mon emploi, mon logement, tous mes repères. Il ne me reste plus qu'une obsession—la sienne : retrouver la jeune femme qui nous a brisé le cœur. »



GRAVE DANS LE SABLE de MICHEL BUSSI

Quel est le prix d'une vie? La veille du Débarquement en Normandie, face à une mort certaine, que seriez-vous prêt à promettre pour échanger votre place? Et que vaudra cette promesse, après la guerre, alors que tous les témoins seront morts ou disparus?



Le niveau de la rivière pose beaucoup d'interrogations aux riverains. Ce n'est naturellement pas dû à un effet de sécheresse mais à une rupture d'ouvrage en amont lors de travaux, incident qui détourne une grande partie des eaux de la Beuvronne. Le Syndicat de rivière est alerté et conscient du problème qui risque d'impacter l'étang de Gressy et le canal de l'Ourcq. Des travaux devraient avoir lieu rapidement pour rétablir la situation et enrayer des effets sensibles de pollution.

FÊTE DU VILLAGE : SAMEDI 20 JUIN

Les enseignants, les enfants, le conseil d'école, les parents d'élèves et la municipalité ont le plaisir de vous inviter à participer à la traditionnelle journée consacrée à la fête du village.

A partir de 10 heures à la salle des fêtes, vous pourrez assister aux danses et chants de nos enfants puis cette présentation sera suivie d'un moment de restauration à 13 heures sur l'espace entre l'école et la mairie où les parents



d'élèves auront préparé à votre intention merguez, chipolatas, ... et boissons fraîches. Vous trouverez ci-devant un bon de réservation. L'après-midi, à partir de 14 heures, sera consacrée à la kermesse puis en soirée à partir de 20 heures nous nous retrouverons au traditionnel buffet dressé sur la pelouse du TGV. Si le temps est favorable, nous tirerons un feu d'artifice vers 23 heures avant d'aller danser et chanter à la salle des fêtes sous la conduite de notre sympathique directeur du Centre de Loisirs : Patrick !!!

Le conseil municipal a décidé de maintenir une participation de 6 € pour les adultes résidant à Gressy, la gratuité étant réservée aux jeunes du village de moins de 18 ans. Pour les non résidents, il sera perçu une participation de 16 € par adulte et de 9 € par enfant de 4 à 10 ans.

Comme lors des années précédentes, nous conservons le principe d'imposer le port d'un bracelet pour accéder au site où sera dressé le buffet pour éviter tout abus. Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.

Merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement le plus tôt possible et au plus tard le dimanche 14 juin, les bracelets étant distribués aux réservataires à partir du lundi 15 juin.

Comme les autres années nous faisons appel aux bonnes volontés pour aider les employés municipaux au montage et démontage des barnums. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie en appelant le 01.60.26.11.15 ou auprès de Monsieur Jean-Marc Donneddu au 06.20.23.20.89. D'avance, un grand merci !

Coupon à remettre à la Mairie

HABITANTS DU VILLAGE :

M. & Mme :seront présents à la soirée du 20 juin 2015

Nombre d'adultes : x 6€ =€

Nombre de jeunes de 11 à – de 18 ans :

Nombre d'enfants de 4 à 10 ans :

Nombre d'enfants de – de 4 ans :

INVITES NON RESIDENTS :

Nombre d'adultes :x 16€ =€

Nombre d'enfants de 4 à 10 ans :x 9€ =€

Nombre d'enfants de – de 4 ans :(gratuit)

Ci-joint chèque à l'ordre du Trésor Public d'un montant de :€

UNE PAGE FACEBOOK POUR DIRE NON AU DÉMANTÈLEMENT DE PLAINES ET MONTS DE FRANCE

En complément de son site Internet sur lequel est mise en ligne une pétition (déjà plus de 6 000 signatures), la CCPMF vient de lancer une page Facebook, afin de permettre aux élus et habitants du territoire d'être informés et de continuer la mobilisation contre le projet de démantèlement de son territoire.

Fort du succès de la grande réunion publique du 21 mai dernier au Mesnil-Amelot, qui a réuni près de 500 personnes, la CCPMF a décidé de lancer une page Facebook, afin de permettre aux élus et habitants du territoire intercommunal de poursuivre la mobilisation contre ce projet de démantèlement sur les réseaux sociaux.

Mobilisée contre un projet élaboré sans obligation juridique ni concertation publique, et aux conséquences catastrophiques pour les 37 communes (disparition programmée de services, projets gelés voire annulés, hausse d'impôts), la CCPMF reste opposée à tout démantèlement ou rattachement de son territoire actuel au profit d'un « Grand Roissy » incohérent.

Cependant, jugeant indispensable une instance de réflexion commune autour de l'aéroport Roissy CDG, la CCPMF est favorable à la création d'un Pôle Métropolitain qui aurait pour compétence l'aménagement du territoire, dans la mesure où la CC Plaines et Monts de France conserverait ses compétences et son périmètre actuel pour continuer à fournir des services publics de proximité et de qualité à ses habitants seine-et-marnais.

- Page Facebook : « CCPMF Communauté de Communes Plaines et Monts de France »

- Site Internet : www.cc-pmf.fr (pétition en ligne contre le démantèlement)

Contact presse : Fabien QUEDE - 01 60 03 85 12 / 06 75 26 38 27 - fabien.quede@cc-pmf.fr



Réunis le 8 mai devant le monument aux morts, les conseils municipaux des enfants et des adultes ont rendu hommage aux victimes de la barbarie nazie à l'occasion du 70ème

anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Un nombre important de Gressiaques s'était également donné rendez-vous ainsi que les portes drapeaux de la FNACA de Claye-Souilly fidèlement présents depuis quelques années aux différentes commémorations de Gressy.

Après les discours de chacun des membres du conseil municipal des enfants, retraçant les différentes étapes historiques du conflit, celui du Maire, l'appel aux morts, toutes les voix se sont unies pour chanter notre hymne national.

Ce petit monde s'est retrouvé ensuite à la salle d'honneur de la mairie pour partager le verre de l'amitié.

Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et au site internet (monpharmacien-idf.fr), les Franciliens peuvent identifier par géolocalisation la pharmacie la plus proche (en journée, d'urgence, de nuit, de garde...). Une facilité particulièrement utile pour nos villages ruraux.

Merci à la commune du Mesnil-Amelot qui nous a permis de diffuser cette information.



Encore une voiture incendiée sur le territoire de la commune : c'est aux alentours de 21:30 mercredi dernier que s'est produit l'incident sur le chemin de La Rosée. Les pompiers de Claye-Souilly sont arrivés très rapidement et ont traité également le bois tout proche.

La Police Nationale de Villeparisis s'est également rendue sur place afin d'effectuer les constats d'usage. L'épave sera emportée très prochainement par l'entreprise accréditée.

KERMESSE DU 20 juin 2015

L'école de Gressy organise un « barbecue » à l'issue du spectacle des enfants le samedi 20 juin à partir de 13h 00.

Nous vous proposons de réserver dès à présent votre journée pour passer un moment convivial.

Merci de bien vouloir nous retourner le bon de réservation ci-dessous avant le 15 juin dernier délai, accompagné de votre règlement dans la boîte aux lettres de la coopérative devant l'école.

MENU

✓1 sandwich merguez ou Chipo.

✓Chips

✓1 boisson au choix.

Nom :

Prénom :

Nombre de menus : x 4 €uros = _____

Règlement (chèque à l'ordre de la coopérative scolaire) _____

Espèces :